



MILLENNIUM  
INSTITUTE

Avec le soutien technique de



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

Avec le soutien de



Ministère fédéral de la  
Coopération économique  
et du Développement



Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Direction du développement  
et de la coopération DDC



# RAPPORT

Atelier d'information/sensibilisation et de plaidoyer auprès des organisations faitières des producteurs pour la prise en compte de l'agroécologie dans l'élaboration de la Politique Nationale du Secteur Rural phase III – Burkina Faso

**Août 2021**

## Table des matières

Introduction.....	3
I. Rappel du contexte.....	3
II. Rappel des Objectifs.....	5
2.1. Objectif global .....	5
2.2. Objectifs spécifiques.....	5
III. Déroulement .....	5
3.1. Discours .....	5
3.2. Présentations.....	6
3.3. Echanges.....	15
3.4. Recommandations.....	16
Conclusion .....	17

## Introduction

L'agriculture fait face à d'énormes défis. Elle doit nourrir une population en augmentation continue, générer des emplois et des revenus dans un contexte de changement climatique tout en préservant les ressources de l'écosystème pour les générations à venir. Après avoir constaté les limites de l'agriculture conventionnelle depuis longtemps soutenue par les États et les multinationales, un changement de paradigme s'impose afin de relever durablement les défis de l'agriculture. Les acteurs se mobilisent pour apporter leur contribution par la promotion de l'agroécologie comme modèle de développement agricole et alimentaire durable.

C'est ainsi que le jeudi 26 août 2021, les acteurs membres de Chambre Nationale (chambres régionales y comprises) et de la Confédération Paysanne du Faso ont été outillés pour la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques notamment dans le nouveau Programme de d'Investissement dans le Secteur Rural qui est en cours d'élaboration.

Cet atelier a été rendu possible grâce à l'appui technique et financier du CEAS et de Biovision, de l'appui technique du Ministère de l'Agriculture des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation et du Conseil National de l'Agriculture biologique (CNABio).

Le présent rapport qui fait la synthèse de l'atelier s'articule autour des points suivants :

- I. Rappel du contexte
- II. Rappel des objectifs
- III. Déroulement de l'atelier

### I. Rappel du contexte

Le contexte environnemental du Burkina Faso est caractérisé par les changements climatiques, la baisse des précipitations, la dégradation des sols, la dégradation des ressources en eau, l'érosion de la biodiversité et la récurrence des sécheresses.

Les principales contraintes du sous-secteur de la production végétale se résument entre autres : (i) à la faible maîtrise de l'eau ; (ii) à la dégradation des sols, (iii) à la faible productivité des systèmes de production, (iv) au faible accès aux intrants et équipements agricoles, (v) à la persistance de l'insécurité foncière.

Pour faire face aux enjeux d'une augmentation de la production, avec un accès au foncier plus complexe, des aléas climatiques en hausse et une dégradation de la fertilité des sols, les systèmes d'exploitation se doivent d'évoluer vers des systèmes plus résilients et plus intensifs. Dans ce sens, la promotion d'une vision à long terme, intégrant une approche écologiquement intensive des systèmes de production, seule à mesure de préserver et d'améliorer la qualité des sols et leur fertilité, devrait être largement partagée, adoptée et mise en œuvre.

Ainsi, il convient d'adopter une démarche scientifique attentive aux phénomènes biologiques qui combinent développement agricole et protection de l'environnement naturel. Dans ce contexte, l'agroécologie apparaît comme une des solutions devant permettre d'aller à une agriculture plus durable.

Dans la perspective de contribuer à la recherche de solutions appropriées, il s'avère nécessaire d'adopter des politiques et des stratégies sensibles à l'écologie. Ainsi, l'intégration de l'agroécologie dans le nouveau Programme d'Investissement du Secteur Rural (ex Programme National du Secteur Rural PNSR) et dans le nouveau référentiel de développement s'avère un impératif. Son élaboration étant participatif/inclusif, la contribution des élus consulaires des chambres régionales d'agriculture et les représentants de la confédération paysanne est déterminante.

Au regard de leur place de choix dans l'élaboration des politiques agricoles, des échanges avec lesdits acteurs sur l'agroécologie revêt une importance capitale.

Dans l'optique de la prise en compte de l'agroécologie dans le nouveau Programme d'Investissement du Secteur Rural, un atelier de formation et de sensibilisation a été initié afin de doter les élus consulaires des chambres régionales d'agriculture et les représentants régionaux de la confédération paysanne du Faso de connaissances sur les enjeux de l'agroécologie.

## **II. Rappel des Objectifs**

### **2.1. Objectif global**

**L'objectif principal de l'atelier était d'informer et de sensibiliser les acteurs du niveau régional sur l'agroécologie et sa prise en compte lors des consultations (fora régionaux) pour l'élaboration du nouveau Programme d'Investissement dans le Secteur Rural.**

### **2.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique il s'agissait :

- d'outiller les élus consulaires et les représentants de la Confédération Paysanne du Faso sur les enjeux de l'agroécologie ;
- d'informer et sensibiliser les élus consulaires et les représentants de la Confédération Paysanne du Faso sur la pertinence de l'intégration de l'agroécologie dans le nouveau Programme d'Investissement dans le Secteur Rural.

## **III. Déroulement**

### **3.1. Discours**

Un seul discours a marqué le début des travaux de l'atelier. Il s'agit du discours d'ouverture de Monsieur le Directeur Général des Productions Végétales (DGPV), empêché, lu par Monsieur le Directeur du Développement des Productions Agricoles (DDPA).

Dans son discours, Monsieur le DDPA a tout d'abord souhaité la bienvenue à cet important atelier sur la prise en compte de l'agroécologie dans les politiques publiques. Il a remercié le CEAS et Biovision grâce à qui la tenue de l'atelier a été rendu possible.

Monsieur le DDPA a, dans son intervention rappelé que la faim et la malnutrition sont encore en nette augmentation dans le monde pour la quatrième année consécutive selon le rapport 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition la cause étant l'inadéquation des systèmes alimentaires actuels. Il a poursuivi en interpellant les participants sur l'obligatoirement de passer à des systèmes d'alimentation et de production durables qui garantissent une sécurité alimentaire et une nutrition pour tous, qui fournissent une égalité sociale et économique, et conservent la biodiversité et les services environnementaux dont dépend l'agriculture. Avant de terminer son propos, Monsieur le Directeur a invité tous les

participants à une participation active aux échanges, à la sensibilisation d'autres acteurs et à un engagement à plaider pour l'intégration de l'agroécologie dans le nouveau Programme d'Investissement du Secteur Rural qui sera élaboré bientôt.

### **3.2. Présentations**

Le déroulement de l'atelier a été marqué par plusieurs interventions. Il s'agit de la présentation par visioconférence de Charlotte Pavageau de Biovision sur les expériences extérieures de politiques et d'initiatives agroécologiques, l'intervention du responsable de l'association pour la promotion de l'Agriculture Durable du Sanguié (APAD Sanguié) sur l'expérience en agroécologie de l'APAD, la présentation de solutions innovantes pour restaurer les sols agricoles de l'entreprise REVITALIZ, la présentation sur les enjeux de la transition agroécologique par la DGPV et le CNABio et la présentation sur le plaidoyer à mener faite par le Correspondant National de l'Agroécologie et le point Focal Agroécologique du MAAHM.

#### **1<sup>ère</sup> présentation : expériences extérieures de politiques et d'initiatives agroécologiques**

Dans sa communication, Charlotte PAVAGEAU de Biovision a signifié que de plus en plus des initiatives de gouvernements à travers le monde promeuvent l'agroécologie comme voie vers le développement durable des systèmes alimentaires.

L'exemple d'une intervention agroécologique en Inde intitulé « Agriculture naturelle gérée par la communauté » a été présenté comme cas d'école. L'initiative est née d'un mouvement paysan face à l'endettement des producteurs et le désir de changer cette situation avec le slogan « Produire avec zéro budget » donc pas de dette, en n'utilisant que des matériaux locaux. Cette intervention a débuté en 2016-2017 avec 704 villages et 40656 agriculteurs. Elle touche en 2020-2021, 3730 villages, avec 340,000 Ha, 700,000 jardins potagers et mobilisant 1'050,000 agriculteurs. La vision de l'intervention est d'atteindre 6 000 000 agriculteurs d'ici à 2027.

Le mode d'intervention a consisté à une prise en compte de l'agroécologie par les pouvoirs publics en mettant en place un département dédié spécialement à la promotion de l'agroécologie avec la dotation d'un budget ; la mise à l'échelle étant assurée par des

producteurs leaders ou paysans champions chargés de la formation et de l'accompagnement de leurs pairs (autres agriculteurs).

Les principales leçons apprises de cette intervention sont :

- Importance des partenariats gouvernement, secteur privé et des organisations de la société civile, mouvement de la base.
- Cibles/bénéficiaires: ne sont pas toujours les agriculteurs individuels mais des groupes avec une approche multi-acteurs et systémique, il dispose de mécanismes de gouvernance territoriaux, et il permet aux acteurs de construire leur propre trajectoire de transition agroécologique.
- Transfer de connaissances: les unités de démonstration sont devenues des lieux d'échanges et de diffusion des connaissances, s'inscrivant non pas dans une approche de « diffusion de technologies », mais une combinaison de savoirs et de savoir-faire des agriculteurs eux-mêmes (campesino-a-campesino)
- Les instruments politiques de l'agroécologie ont des natures, des échelles et des objectifs différents, soit orientés vers la production ou la consommation, l'activité commerciale ou la protection de l'environnement ; chaîne de valeur ou dynamique territoriale.
- Intégration: La grande majorité de actions AE peuvent déjà exister en tant qu'instruments politiques spécifiques qui n'étaient pas principalement axés sur la transition agroécologique.
- Les politiques qui inhibent la pratique de l'agroécologie restent souvent en place en même temps
- Les labellisations territoriales/approches territoriales sont deux phénomènes croissants susceptibles de favoriser le recours à des pratiques agroécologiques (exemple le programme Ecoforte au Brésil faisait partie des quelques nouvelles politiques du Planapo spécifiquement orientées vers la transition agroécologique. de transferts de ressources publiques vers des organisations sociales soutenant le développement de pratiques agricoles et de cueillette durables.)

- Marchés des intrants organiques: des semences de cultures de couverture, des plantes ligneuses et herbacées fixatrices d'azote, des haies vives, des haies, du compost et d'autres intrants utiles pour une agriculture respectueuse de la nature restent à développer.
- Les gouvernements pourraient avoir un rôle à jouer pour aider à catalyser la formation précoce de ces marchés.

### **2<sup>ème</sup> présentation : l'expérience en agroécologie de l'APAD**

Cette présentation a été faite par BACYE Sam, responsable de l'association.

L'Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable (APAD) Sanguié a été créée en 2011 et la ferme école dénommée « Ferme Agroécologique de Réo » a été mise en place en 2013. APAD Sanguié est membre du Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio), du Réseau Burkinabè des Initiatives Agroécologiques (RBIA), du Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP). Les interventions de APAD Sanguié couvrent 2 Communes (Dassa et Réo), 10 villages et a permis de toucher 541 agriculteurs, 4 écoles primaires et plus de 120 animateurs agroécologiques formés. Les actions de APAD concernent la sensibilisation (approche AE, objet, visions et principes), la formation (en techniques de production en maraichage, culture pluviale, élevage, arboriculture, semences et transformation des produits) la commercialisation (mise en synergie des acteurs UCAS, mise en place d'une certification locale SPG Youlou Valnan, mise en place d'instance de vente comme le marché écolo et les boutiques écolieux).

Une comparaison de l'agriculture conventionnelle et de l'agroécologie a été faite et se présente comme suit :

<b>Agriculture conventionnelle</b>	<b>Agroécologie</b>
Destruction des arbres dans les exploitations	Reboisement (jardins, champs, enclos et verger)



Intrants de synthèse	Biofertilisants/biopesticides (préserve la vie microbienne du sol, nourrit la terre et préserve la santé)
Semences conventionnelles, OGM, F1 appartenant à quelques individus(Firmes)	Semences reproductibles, paysannes, bien de tous
Spécialisation (monoculture)	Généralisation (interaction comme le fonctionnement du corps humain, interdépendance)
Dépendances	Autonomie

Monsieur BACYE a terminé sa présentation par ces deux citations qui incitent à la réflexion et à la prise en compte de l'AE dans les interventions pour le développement :

*« Si l'homme n'existe plus, la nature peut-elle survivre ? ».*

*« Oublier que la terre est la seule garantie de notre vie et de notre survie, condamne tous nos efforts et toutes nos prouesses technologiques à n'avoir aucun lendemain ».*

### **3<sup>ème</sup> présentation : solutions innovantes pour restaurer les sols agricoles**

La présentation a été faite par KABORE W Aimé, Directeur de REVITALIZ. Comme entré, il a utilisé l'histoire de Hamidou, producteur de Sabcé dans la province du Bam. En effet, Hamidou, producteur mayen disposant de cinq (05) hectares de terre, ne suivait pas les bonnes pratiques agricoles de production. En l'espace de 10 ans, sa terre était devenue très pauvre et ne parvenait plus à satisfaire à ses besoins de consommation familiale. Il était donc obligé de payer des céréales pour compléter et nourrir sa famille. Un nombre très important de producteurs vivent la même situation que Hamidou. Même la production et l'utilisation de compost qui est une bonne solution de production durable montre des limites (nécessite beaucoup d'eau, mobilise de la main d'œuvre, processus chronophage 30 jours au moins pour la maturation avec souvent une efficacité limitée). Pendant la fumure organique est très peu utiliser pour amender les sols, les déchets constituent des problèmes de salubrité (Bagré pour des balles de riz, Orodara avec les déchets de mangue et les grandes villes avec les déchets ménagers et divers qui sont biodégradables)

C'est donc pour apporter une contribution à la résolution de ce problème que des entreprises sociales comme REVITALIZ proposent des alternatives. REVITALIZ a mis développé un engrais organique très efficace produit industriellement et à coût modéré, dénommé Ngalée.

La vision de REVITALIZ est de : permettre aux producteurs burkinabè d'exploiter, accroître et maintenir durablement la fertilité de leurs terres.

La mission de REVITALIZ est de : mettre à la disposition des producteurs burkinabè des fertilisants naturels capables des mêmes performances agricoles à court terme que les engrais minéraux, à prix égal, tout en restaurant la vitalité des sols.

Les principaux objectifs sont :

- Proposer une réelle alternative à l'engrais chimique en terme de performance et de prix ;
- Doubler le nombre d'utilisateurs chaque année à chaque campagne ;
- Fidéliser ces utilisateurs.

Ngalée est un engrais triple action :

- 2 fois plus de matières organiques que le compost qui apporte une réserve d'humus stable dans le sol pour améliorer sa fertilité.
- 10 fois plus d'éléments fertilisants que le compost pour une croissance équilibrée des cultures et des rendements plus élevés
- 11% de CaO pour corriger l'acidité du sol due à l'usage excessif des engrais minéraux.

REVITALIZ a développé un produit financier, YOLSE pour soutenir les petits producteurs à l'accès au crédit intrant avec 25% de garantie. En outre, les producteurs ont droit à une formation et à un accompagnement à travers le suivi au champ et une intermédiation auprès d'agrégateurs et d'industriels pour garantir un marché rémunérateur.

REVITALIZ se propose d'accroître les productions à travers le développement des alliances : investisseurs privés/projets-Unités de production de Ngalée-faitières (CRA, CPF)-REVITALIZ

#### **4<sup>ème</sup> présentation : enjeux de la transition agroécologique**

La présentation sur les enjeux de la transition agroécologique au Burkina Faso a été faite par SAMPO Toussaint de la DGPV et de SAMBA/LANKOANDE Clémence du CNABio.

Cette présentation a concerné deux points essentiels à savoir le bilan de l'agriculture moderne (conventionnelle) et l'Agroécologie comme une alternative de production durable.

- bilan de l'agriculture conventionnelle. L'agriculture moderne est objet d'utilisation irrationnelle des espaces de production (extensive, 150 000 à 300 000 hectares de terres dégradée par an, problèmes fonciers, des pollutions diverses qui causent des problèmes de santé et la perte de la biodiversité), une faible qualité des produits avec des cycles récurrents de famines, un coût de production élevé ce qui endette les producteurs cumulé avec les Changements et variabilités climatiques. Le tout cumulé, rend l'agriculture conventionnelle couteuse, non performante et non durable.
- l'Agroécologie comme une alternative de production durable  
Cinq sous points ont été développés.

Comment opérer une transition agroécologique

La transition agroécologie passe par la réalisation simultanée des aspects que sont : une volonté et une stratégie politique de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, en mettant en cohérence les politiques publiques ; transformer la gouvernance (droit à la terre, à l'eau, aux semences sont des droits essentiels pour pouvoir réaliser le droit à l'alimentation) ; doter de moyens financiers conséquents pour soutenir la transition agroécologique ; ainsi qu'une déclinaison concrète des moyens techniques permettant de réaliser cette transition.

- Mise à échelle de l'agroécologie

La mise à l'échelle de l'agroécologie nécessite la mobilisation et la synergie de tous les acteurs : les producteurs, les organisations de producteurs, les ONG et associations locales, les autorités traditionnelles et religieuses, les autorités politiques, les services publics ou privés, les unités de recherches et universitaires,

- Quelques contraintes dans la mise à l'échelle de l'agroécologie

Parmi les contraintes à la mise à l'échelle de l'agroécologie figurent les résistances psychologiques, une perception erronée, la pénibilité du travail, les résultats qui peuvent se faire attendre, une demande importante en main d'œuvre qui se fait déjà rare, des contraintes politiques, l'insuffisance de formation, la réticence à la rémunération au prix juste, la non disponibilité et la faible accessibilité à des équipements et intrants des produits agroécologiques adaptées.

➤ **Propositions d'actions pour réussir la transition agroécologique au BF**

- Sensibiliser la société pour aller vers une alimentation agroécologique
- Réorienter les priorités de la recherche sur l'agroécologie
- Adapter tous les dispositifs de formation à l'agroécologie
- Accompagner les acteurs pour créer un environnement favorable pour la transition agroécologique
- Mettre davantage l'accent sur les marchés locaux / régionaux
- Réorienter les politiques publiques et les aides pour favoriser

➤ **Les 4 grandes étapes d'une transition agroécologique réussie**

- ETAPE 1 : Améliorer l'efficacité des pratiques industrielles/conventionnelles afin de limiter l'utilisation et la consommation d'intrants coûteux, difficiles à se procurer ou nocifs pour l'environnement.
- ETAPE 2 : Au besoin remplacer les intrants et pratiques conventionnels/industriels, en leur substituant des pratiques alternatives.
- ETAPE 3 : Revoir tout le concept de l'agroécosystème de telle sorte qu'il fonctionne sur la base d'un jeu de processus écologique différent.
- ETAPE 4 : Restauration de liens plus directs entre ceux qui cultivent les produits alimentaires et ceux qui les consomment.

**5<sup>ème</sup> présentation : le plaidoyer**

La présentation sur le plaidoyer a été assurée par SAVADOGO Adama, correspondant National de l'Agroécologie et ZEMBA Prosper, Directeur du Développement des Productions agricoles. La présentation a porté sur la définition/concepts ; les étapes d'un plaidoyer ; le plaidoyer et le lobbying ; la démarche et le processus d'un plaidoyer ; les raisons d'intégrer l'agroécologie dans le PNSR III et comment faire le plaidoyer et enfin la conclusion et les perspectives.

- **Définition/concepts**

Le plaidoyer est un acte ou un processus pour soutenir une cause ou une question. Il est un processus organisé, systématique, un processus intentionnel d'éléments influents l'intérêt public ou le changement des relations de pouvoir afin d'améliorer les vies

- **Etapes d'un plaidoyer**

Dans le processus du plaidoyer, huit étapes sont nécessaires. Ce sont :

1. Identifier la question ou la cause pour laquelle on plaide
2. Définir le but ou les objectifs à atteindre
3. Identifier le groupe/audience cible que l'on vise
4. Développer le message
5. Identifier le canal ou les canaux de communication
6. Construire/créer le soutien
7. Chercher/mobiliser les moyens
8. Exécuter

- **Plaidoyer et lobbying**

Le plaidoyer est un processus délibéré d'influencer ceux qui prennent des décisions au sujet des politiques.

Le lobbying est un groupe de pression ou lobby : groupe de personnes ayant des intérêts communs et agissant sur l'opinion publique et/ou l'Etat.

- **Plaidoyer : démarche et processus**

Le plaidoyer est une démarche collective d'acteurs, transparente, une démarche choisie.

Le plaidoyer suit un processus progressif de construction de la démarche, un processus d'alliance, de mobilisation, qui prend progressivement son autonomie de ses porteurs. Le processus mobilise et amplifie les capacités, les ressources d'action des acteurs. Il est basé sur le militantisme, l'engagement de ses porteurs. C'est un processus qui mobilise et amplifie les capacités, les ressources d'action des acteurs. Ce processus basé sur le militantisme, l'engagement de ses porteurs.

- **Pourquoi intégrer l'agroécologie dans le PNSR III et comment faire le plaidoyer**

Les raisons pour l'intégration de l'agroécologie dans le nouveau programme d'investissement du secteur sont entre autres :

- La forte dégradation des sols : 24 % des terres agricoles sont dégradées (due aux facteurs naturels et anthropiques).
- Les rendements des cultures sont en baisse due à la baisse du taux d'humus dans les sols. La pression foncière est forte.
- L'utilisation des intrants et pesticides chimiques est abusive.
- L'ensemble des producteurs du pays sont confrontés à la baisse de la productivité.

Au regard de ce qui précède, l'agroécologie est une alternatives crédible pour la durabilité de nos systèmes de production et donc sa pertinence n'est plus à démontrer. Cependant, l'analyse des documents de politiques et de stratégies a révélé que l'AE n'est pas prise en compte dans lesdits documents. Alors qu'aucune action de développement ne peut bénéficier de soutien de l'Etat si elle n'est pas inscrite dans un document.

Dans la démarche de mise en œuvre du plaidoyer, la réponse à ces deux questions fondamentales est nécessaire :

- Qui ? : Organisations paysannes (CRA, CPF)
- Comment ? : Elaborer des messages persuasifs pour atteindre l'objectif; planifier la participation aux consultations régionales; choisir le meilleur format pour faire passer le message (consultations régionales); s'appuyer sur des réalités personnelles vécues (dégradation des ressources naturelles, pertes en vie humaine); s'assurer de l'importance du thème; s'assurer des possibilités de succès; mobiliser des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires.

- **Conclusion et les perspectives**

En conclusion nous dirons que face au manque d'intrants chimiques, à leur coût élevé et à leurs effets néfastes, à la dépendance technique et financière des espèces et variétés fragiles, à la raréfaction et à l'incertitude d'accéder aux ressources en eau aux différentes formes d'érosion et de dégradation des terres par l'eau, le vent, le feu, les mauvaises pratiques agricoles qui accélèrent la fuite de l'eau et des éléments fertiles, à la réduction ou la destruction des habitats de la biodiversité auxiliaire, à la monoculture et au défrichement incontrôlé des espaces cultivés, un climat chaud qui dessèche, lessive ou érode les sols, l'AE constitue une alternative et son intégration dans le PNR III devient impérieuse.

En perspective, les responsables des faitières d'organisations de producteurs, les élus consulaires des CRA, les représentants de la confédération paysanne du Faso (CPF) doivent, dans un élan patriotique participer massivement et parler d'une même voix et plaider pour l'intégration de l'AE dans le PNSR III lors des consultations régionales.

### **3.3. Echanges**

Après les présentations, une liste a été dressée pour les différentes interventions. Les interventions ont concerné des questions d'éclaircissement et des contributions. De ces interventions, il est à retenir ce qui suit :

- Les acteurs étatiques peuvent constituer une force ou un frein à la promotion de l'agroécologie. Il est donc nécessaire d'impliquer les techniciens et les cadres des différents départements du secteur rural pour l'aboutissement du plaidoyer
- Manque de synergie des différents acteurs
- Insuffisance de volonté politique
- Réorienter la recherche pour qu'elle travaille à la recherche de solutions aux problèmes du monde paysan et doter d'un budget conséquent.
- L'environnement économique et politique dans le domaine de l'agroécologie au Burkina Faso
- L'avis des PTF par rapport à l'intégration de l'AE dans le nouveau référentiel
- La prise en compte de la qualité des intrants naturels pour l'efficacité des différents traitements

- Modèle économique de l'AE
- Coûts comparatifs entre Agroécologie et Agriculture Conventiennelle
- La nécessité d'harmoniser les interventions des acteurs sur le terrain
- Mettre en place une feuille de route pour le plaidoyer
- Comment faire pour lever les réticences des producteurs à l'adoption des techniques AE sur le terrain ?
- Quelle est la date des consultations régionales ?
- Quelle est la structure leader pour le plaidoyer et le dispositif mis en œuvre pour la durabilité du plaidoyer ?

### **3.4. Recommandations**

A l'issue des échanges, **les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :**

- Organiser une concertation avec les acteurs afin de bâtir un argumentaire solide et concerté pour le plaidoyer.
- Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du plaidoyer.
- Désigner de façon consensuelle un leader (structure/individuel) comme personne responsable pour conduire les actions du plaidoyer.
- Rechercher un partenariat technique et financier pour appuyer le plaidoyer.
- Etablir un modèle économique de l'agroécologie en concertation avec tous les acteurs.



## Conclusion

L'atelier d'information/sensibilisation et de plaidoyer auprès des organisations faitières des producteurs pour la prise en compte de l'agroécologie dans l'élaboration de la Politique Nationale du Secteur Rural phase III a regroupé au total 33 participants de la Confédération Paysanne du Faso, de la Chambre Nationale d'Agriculture et de douze chambres régionales d'agriculture, la chambre régionale d'agriculture des cascades n'ayant pas pu se faire représenter.

Mr BATIONO de CEAS Suisse a rappelé les objectifs de l'initiative du Food Policy Forum for Change, piloté par Biovision et ses partenaires, de faciliter les échanges d'expériences avec des décideurs politiques d'autres pays pour partager leurs leçons sur la mise en place de politiques agroécologiques. Il a par ailleurs remercié les participants et les a exhortés pour une mise en œuvre diligente des recommandations issues de l'atelier.

Les participants se disent satisfaits de l'atelier et pour la bonne mise en œuvre du plaidoyer, des recommandations ont été formulées.